



CONSEIL DE LA  
TRANSFORMATION  
ALIMENTAIRE  
DU QUÉBEC

CAPERN – 032M  
C.G. – Examiner les  
impacts des pesticides  
sur la santé publique  
et l'environnement

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et  
des ressources naturelles

Impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement,  
ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir  
dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation,  
et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur  
agroalimentaire québécois

Mémoire présenté par

LE CONSEIL DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE DU QUÉBEC  
(CTAQ)

Juillet 2019

## TABLE DES MATIÈRES

Le data au service d'une agriculture responsable .....	3
Mandat d'initiative de la CAPERN .....	3
Brève présentation du CTAQ .....	3
Une transition vers l'analyse et la compréhension des datas.....	4
Contexte .....	5
Les marchés .....	6
La confiance des clients.....	6
Les défis d'avoir des intrants exempts de résidus de pesticides.....	8
L'utilisation des données au service de la chaîne de valeur.....	8
Réciprocité .....	9
Dans ce contexte, le CTAQ recommande .....	10

## **LE DATA AU SERVICE D'UNE AGRICULTURE RESPONSABLE**

En mars 2019, le gouvernement du Québec confiait à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) le mandat d'une consultation générale et des auditions publiques sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois.

## **MANDAT D'INITIATIVE DE LA CAPERN**

Examiner les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois

C'est dans cette optique que le CTAQ présente un mémoire afin de partager ses préoccupations et soumettre des pistes de réflexion.

## **BRÈVE PRÉSENTATION DU CTAQ**

Le CTAQ, le Conseil de la transformation alimentaire, a pour mission d'assurer la représentation, la promotion et la défense des intérêts de ses membres auprès des parties prenantes et de les appuyer dans l'atteinte de leur plein potentiel pour assurer la pérennité de l'industrie alimentaire au Québec.

La vision du CTAQ est de mobiliser les intervenants de l'industrie afin d'assumer pleinement son rôle de porte-parole et de défenseur unique du secteur de la transformation alimentaire auprès des parties prenantes.

Le CTAQ est une fédération de 12 associations sectorielles et une consolidation des forces de l'industrie de la transformation alimentaire, avec plus de 550 membres qui regroupent 80 % du volume d'affaire d'une industrie de 30,3 milliards de dollars.

La transformation alimentaire : un solide pilier de l'économie québécoise, un secteur qui rapporte :

- 1er secteur manufacturier en importance au Québec,

- 1er employeur manufacturier au Québec avec 69 700 emplois directs et 100 000 emplois indirects,
- 1600 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire québécois (1800 établissements),
- Les entreprises du Québec achètent 70 % de la production agricole québécoise,
- 3,3 G\$ en revenus de taxation et de parafiscalité du Québec vers les 3 paliers gouvernementaux, dont plus de 2 G\$ au Québec,
- 8,8 G\$ de produit intérieur brut en 2018,
- 8,6 G\$ d'exportation, dont 80 % de produits transformés
- 1,2 G\$ de balance commerciale en 2018.

Le CTAQ, un appui constant à l'industrie :

- Appui technique et réglementaire
- Appui aux start-ups
- Appui aux entrepreneurs
- Appui à l'innovation
- Appui aux enjeux des industriels
- Une plateforme d'emplois spécialisée en agroalimentaire ÀTableEmplois
- Une Cartographie de l'écosystème de l'agroalimentaire québécois
- Un programme d'appui start-ups/coaching aux entrepreneurs
- Une grande campagne de valorisation du secteur.

## **UNE TRANSITION VERS L'ANALYSE ET LA COMPRÉHENSION DES DATAS**

Le CTAQ encourage l'État à appuyer de manière significative la transition de l'utilisation des pesticides vers l'utilisation de l'intelligence.

Encourager de manière significative la transition de l'utilisation des pesticides vers l'utilisation des données et des connaissances acquises afin d'optimiser l'utilisation des pesticides et modérer voire éliminer la dépendance à leur égard.

Favoriser l'utilisation d'une approche technologique, l'agriculture de précision, qui s'appuie sur l'analyse des données accumulées, favorise une utilisation précise de pesticides en fonction des besoins réels des sols pour ainsi réduire les risques pour la santé et pour l'environnement.

Le CTAQ demande au gouvernement du Québec qu'il incite le fédéral à participer et à s'assurer que ce qui traverse les frontières vers le Canada soit traité de la même façon et réponde aux normes canadiennes quant aux pesticides permis en agriculture et aux limites de résidus acceptables.

Le CTAQ propose de renforcer le rôle d'inspection et de surveillance du gouvernement par une approche multiministérielle.

## CONTEXTE

Nourrir une population humaine croissante par une agriculture durable est un des enjeux majeurs de ce siècle. La réduction de la dépendance aux pesticides des systèmes agricoles et la disponibilité de l'information relative aux types de pesticides utilisés dans les intrants qui sont importés par les transformateurs canadiens sont des aspects centraux de cette quête de la durabilité agricole et agroalimentaire. Ceux-ci découlent de la responsabilité de l'industrie quant à la nécessité d'informer le consommateur et de le rassurer sur le contenu en pesticides des aliments qu'il consomme.

Bien qu'il ne soit pas simple d'établir avec exactitude les risques réels de l'exposition aux pesticides agricoles, et ce, même si l'exposition professionnelle aux pesticides a été passablement documentée, peu d'études ont évalué l'exposition populationnelle à ces produits. Ainsi de nombreuses incertitudes persistent sur les effets toxicologiques des pesticides<sup>1</sup>. Dans ce contexte, l'industrie propose d'appliquer le principe de précaution relative afin d'assurer la protection de la santé des consommateurs et de viser ultimement une réduction importante de leurs utilisations et l'élimination des substances les plus controversées, soit le glyphosate et les néonicotinoïdes. D'ailleurs, les consommateurs sont de plus en plus interpellés par la baisse, voire l'élimination des pesticides dans leur quotidien alimentaire. Les Québécoises et Québécois tendent vers plus de naturalité dans les produits alimentaires qu'ils consomment. L'augmentation de la production alimentaire biologique est un indicateur crédible de la volonté des gens à améliorer la qualité nutritionnelle de leur assiette. Une étude publiée en juillet 2019 par le CARTV (Conseil des appellations réservées et des termes valorisants) montre que le nombre de fermes biologiques a augmenté de 29 % en 2017 et 2018 et que la superficie réservée à la culture biologique est passée de 72 000 à 85 000 hectares<sup>2</sup>.

Même si Santé Canada continue de publier des rapports sur l'utilisation des pesticides, l'agence fédérale reconnaît que la poursuite de recherches est souhaitable. Des études indépendantes doivent être réalisées afin de rassurer

---

<sup>1</sup> Institut national de santé publique du Québec, Les pesticides agricoles : impact sur la santé humaine et l'environnement, Onil Samuel, 2014

<sup>2</sup> La Presse + du 16 juillet 2019 : [Agriculture - Le nombre de fermes bio bondit](#)

l'industrie et les citoyens et nous devons agir rapidement afin d'éliminer et/ou réduire les substances les plus nocives et dommageables pour la santé et pour l'environnement.

L'industrie de la transformation des aliments au Québec est en constante évolution et s'active à faire la promotion des saines habitudes de vie et souhaite par la présente proposer une piste d'atterrissage qui permettra à l'ensemble des parties prenantes d'identifier les mécanismes qui pourront permettre une transition harmonieuse des pratiques d'utilisation des pesticides de la terre à l'assiette.

## **LES MARCHÉS**

Les entreprises de transformation des aliments achètent 70 % de la production agricole du Québec. Lorsqu'elles vendent leurs produits sur les différents marchés locaux, nationaux ou internationaux, elles doivent respecter les exigences de leurs clients.

Elles s'attendent à ce que leurs fournisseurs :

- respectent la réglementation en terme d'utilisation des pesticides et des normes d'application,
- appliquent les meilleures pratiques agronomiques,
- utilisent le moins de pesticides possible
- tendent vers une agriculture raisonnée,
- considèrent la régie biologique comme une option avantageuse de marché,
- répondent à leurs besoins afin de compétitionner sur les différents marchés.

## **LA CONFIANCE DES CLIENTS**

En 2017, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a révélé une enquête sur les résidus de pesticides dans les aliments du Canada. On y apprend que 47,4 % des légumineuses et 36,6 % des produits céréaliers contenaient des résidus de glyphosate. Même si aucun échantillon ne dépasse les limites permises par Santé Canada, 80 % du blé présente des résidus de pesticides, ainsi que 74 % de l'avoine.<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1152946/glyphosate-ble-herbicide-roundup-ouest-prerecolte-italie-pates-canada-exportations-sante>

Santé Canada certifie, sur son site, qu'elle fixe des limites maximales de résidus (LMR) :

Dans le cadre du processus d'évaluation et avant qu'un pesticide puisse être utilisé sur un produit alimentaire, les scientifiques de Santé Canada doivent vérifier si les résidus de pesticides susceptibles de se retrouver dans ou sur une denrée seront à la source de préoccupations pour la santé humaine, et déterminer les concentrations sécuritaires de résidus, appelées limites maximales de résidus ou LMR.<sup>4</sup>

Lorsqu'elles approvisionnent leurs clients, les entreprises de transformation des aliments du Québec doivent donc démontrer la qualité de leurs produits et le respect des normes techniques et réglementaires par des analyses. Celles-ci sont de plus en plus exigées par les clients et coûtent de plus en plus cher.

En février 2019, l'Italie a réduit considérablement ses importations de blé en provenance du Canada puisque 80 % des échantillons ont montré la présence de résidus de glyphosate. Ainsi, Barilla, le premier producteur de pâtes alimentaires au monde, en Italie, a réduit de 10 ppm à 0,1 ppm les traces de résidus de glyphosate dans le blé. Les ventes de blé canadien vers l'Italie ont diminué de 70 % passant d'environ un million de tonnes par an à 291 000 tonnes en 2018.

« On est en train de ruiner la réputation du blé canadien » s'inquiète André Comeau, chercheur retraité d'Agriculture Canada.<sup>3</sup>

Après l'Italie, les transformateurs qui exportent s'inquiètent des prochains marchés qui pourraient réduire leurs achats de biens canadiens ou des risques potentiels de fermeture des achats de biens agricoles canadiens comme la Chine l'a annoncé avec le canola canadien.

Dans le contexte où rien n'indique que Santé Canada évalue la toxicité des cocktails (mélanges) de pesticides, les transformateurs-exportateurs demandent d'être rassuré afin de pouvoir démontrer à leurs clients qu'il n'y a pas de risque pour la santé de consommer des produits canadiens même s'il persiste des traces de pesticides. Le danger des cocktails de pesticides est mal étudié et les

---

<sup>4</sup> <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/pesticides-lutte-antiparasitaire/public/protger-votre-sante-environnement/pesticides-aliments/limites-maximales-residus-pesticides.html>

références à ce sujet sont préoccupantes.<sup>5</sup> Ce sujet mérite d'être mieux documenté en augmentant la production de recherches par Santé Canada.

Les acheteurs de biens agricoles québécois se questionnent :

- Est-ce que les produits phytosanitaires sont utilisés à bon escient selon les meilleures pratiques agronomiques connues ?
- Est-ce que les prescriptions et les doses sont bien respectées ?
- Est-ce que les équipements sont adéquatement ajustés afin d'épandre la dose prescrite ?
- Est-ce que les applications sont efficaces ?

### **LES DÉFIS D'AVOIR DES INTRANTS EXEMPTS DE RÉSIDUS DE PESTICIDES**

Le virage de la Meunerie Milanaise d'une agriculture conventionnelle vers une agriculture raisonnée (sans pesticides) a montré qu'il est possible de maîtriser l'utilisation des pesticides et de réduire leurs résidus dans les produits agricoles.

Cette approche repose sur la collaboration des producteurs de grains, des centres de grains, de boulangers innovants, d'une équipe agronomique et de professionnels qui les accompagnent afin de mieux comprendre les enjeux et les risques d'une production qui réduit ou élimine l'utilisation des pesticides tout en accompagnant les producteurs durant les étapes cruciales facilitant une transition contrôlée vers le biologique. Les pratiques agronomiques sans pesticides sont heureusement de plus en plus documentées et une solide expertise institutionnelle continue de se développer au Québec. L'analyse des marges montre que l'agriculture biologique ou raisonnée peut être plus rentable que l'agriculture conventionnelle ou intensive lorsque les paramètres sont contrôlés.<sup>6</sup>

### **L'UTILISATION DES DONNÉES AU SERVICE DE LA CHAÎNE DE VALEUR**

Depuis les trente dernières années, l'utilisation de données s'est accélérée dans le milieu agricole. La machinerie emmagasine des données qui permettent aux producteurs de cartographier les parcelles et de mieux encadrer les pratiques agronomiques notamment l'utilisation de pesticides.

---

<sup>5</sup> <http://www.wikistrike.com/2018/09/une-etude-alarmante-revele-que-les-differents-pesticides-forment-un-cocktail-tres-dangereux-meme-a-faible-dose.html>

<sup>6</sup> Tiré du mémoire de La Meunerie Milanaise et Les Moulins de Soulanges

Qu'il s'agisse de l'utilisation des drones, de robots, de GPS, de capteurs qui permettent aux producteurs de réagir en temps réel, l'utilisation de la technologie dans la production permet d'isoler les parcelles problématiques d'un champ et favorise une utilisation contrôlée des pesticides ce qui en définitive permet de diminuer leur utilisation.

Dans le secteur de l'agroalimentaire et plus spécifiquement de la transformation des aliments, les défis de suivi des intrants deviennent un facteur de difficulté supplémentaire à ne pas négliger. La provenance d'un ingrédient à l'état brut, comme de la farine ou dans les produits déjà transformés, complexifie l'accès à la source. Il est donc plus difficile de remonter à la source du producteur et de connaître l'utilisation de pesticides plus particulièrement lorsque les intrants proviennent de pays étrangers.

## **RÉCIPROCITÉ**

Du côté des importations, la proportion de produits analysés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour les résidus de pesticides est minime et les normes sont générales pour certains pesticides.

Les études du MAPAQ sur les résidus de pesticides dans les fruits et légumes frais vendus au Québec indiquent que les produits importés dépassent jusqu'à sept fois les normes de résidus de pesticides que les produits cultivés au Québec et aussi les dépassent dans des concentrations plus élevées. Il y a donc ici une preuve que des résidus demeurent au-delà des limites permises.

Toutefois, les pesticides utilisés au Canada sont réglementés et doivent être analysés par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) sous Santé Canada. Dans ce contexte, les producteurs sont dans l'obligation d'utiliser des produits homologués et leur utilisation doit respecter des conditions strictes : concentration, période de retrait avant la récolte, etc. Les vérifications réglementaires sont simplifiées lorsque la production est à proximité et sous juridiction canadienne.

Le Canada n'ayant pas le contrôle sur ce qui est homologué à l'étranger, les pesticides non autorisés au Canada peuvent être utilisés sans que Santé Canada n'en soit averti et les produits sont par la suite importés au Canada.

Afin de s'assurer que les pesticides utilisés et les pratiques agricoles respectent la réglementation canadienne, le CTAQ suggère que le MAPAQ travaille avec son vis-à-vis au fédéral afin de mettre en place des règles d'équivalence, comme pour l'inspection des aliments.

### **DANS CE CONTEXTE, LE CTAQ RECOMMANDE**

- De réduire au minimum l'exposition aux pesticides et de modérer la dépendance à leur égard en utilisant une approche technologique basée sur l'utilisation de données pour maîtriser les paramètres qui permettront une diminution de l'utilisation de pesticides et une réduction au minimum des risques pour la santé et pour l'environnement.
- Que l'industrie propose d'appliquer le principe de précaution afin d'assurer la protection de la santé des consommateurs et de viser à minimiser, voire éliminer, l'utilisation des pesticides afin de répondre à une demande plus consciente des risques.
- De s'assurer de l'indépendance des études ainsi que des intervenants jouant un rôle-conseil chez les producteurs.
- D'améliorer le transfert de connaissances et la formation (agronomes + producteurs)
- De mettre sur pied un comité d'éthique à la recherche. Si la commission n'inclut pas l'éthique au sein de la recherche, l'exercice ne vaut pas grand-chose.
- Un appui gouvernemental dans la mise sur pied d'un programme de transition vers une plus grande utilisation de l'intelligence pour diminuer l'utilisation de pesticides et mettre en place des mécanismes d'inspection des aliments qui correspondent aux mêmes critères d'utilisation des pesticides pour les intrants.
- De bonifier les programmes existants en transformation alimentaire afin d'intégrer la notion de traçabilité de type *Blockchain* dans la section qualité.
- Que le MAPAQ travaille avec son vis-à-vis au fédéral afin de mettre en place des règles d'équivalence avec les pays étrangers, comme pour l'inspection des aliments, afin de convenir de la réciprocité des normes.

Le CTAQ, à titre d'association sectorielle, s'engage à approfondir la question auprès de ses membres et d'initier, conjointement avec les autorités gouvernementales et les membres de la commission de l'agriculture des pêcheries et des ressources naturelles (CAPERN), un colloque sur les impacts des résidus de pesticides dans le monde agroalimentaire et l'utilisation de data pour répondre aux préoccupations du marché et du consommateur. Le CTAQ invite les députés et les parties prenantes à y participer au début de l'année 2020.